



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-trois, le trente-et-un mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 23 mars 2023

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy.

Etaient excusées : JOUANNEAU Fanny (pouvoir à PHILIPPE Francine), VINCENT Denise (pouvoir à GONON Florence).

GONON Florence a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 9

VOTANTS : 11

CONTRE : 0

ABSENTION : 0

POUR : 11

Délibération n° 2023/21 : Attribution d'une subvention à l'association du festival des randonnées musicales du Ferrand

Considérant la demande de subvention de l'association du festival des randonnées musicales réceptionnée en mairie le 27 mars 2023.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 500 € à ladite association.

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE d'accorder une subvention de 500 € à l'Association du Festival des Randonnées Musicales du Ferrand pour participer à l'achat de petits matériels nécessaires au bon fonctionnement du festival.

DIT que cette subvention sera versée au titre du budget 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

03 AVR. 2023

Date de publication :

03 AVR. 2023

